

Planification stratégique 2024-2030

La Ville de Magog dépose son plan d'action pour assurer l'atteinte de ses aspirations

Magog, le 23 avril 2025 – La Ville de Magog a récemment présenté le plan d'action qui lui permettra de mettre en œuvre sa planification stratégique 2024-2030. Ce document identifie de quelles façons les projets seront suivis et les résultats mesurés afin d'atteindre les objectifs annoncés. Il est possible de consulter la planification stratégique et son plan d'action au ville.magog.qc.ca/ps.

« Notre plan stratégique démontre que toute l'équipe de la Ville de Magog s'est mise rapidement en action pour réaliser des projets qui cadrent avec notre vision. Déjà en 2025, plusieurs actions seront réalisées. On ne chôme pas pour assurer le développement de la ville selon les attentes exprimées lors de l'élaboration publique de notre planification stratégique », affirme la mairesse M^{me} Nathalie Pelletier.

Rappelons que la Ville de Magog a adopté sa planification stratégique 2024-2030 en juin dernier. Six aspirations ont été ciblées pour lesquelles des projets porteurs ont été identifiés. Le plan d'action vient préciser ce qui sera réalisé à court terme afin d'assurer la concrétisation des objectifs contenus dans la planification stratégique.

Aspiration 1 - Densifier et repenser l'aménagement de notre territoire

Assurer le développement et la revitalisation du quartier des Tisserands

Avec l'adoption d'un Plan particulier d'urbanisme pour le quartier des Tisserands (2025), la mise en place d'un programme d'aide à la rénovation de ce secteur (2026) et le début des travaux de réfection de la rue Principale Est (2027), la Ville de Magog mettra en place des conditions et des incitatifs favorables pour stimuler les efforts de revitalisation du quartier des Tisserands.

- Pour toute nouvelle construction dans le quartier des Tisserands, la Ville de Magog vise une utilisation d'un minimum de 15 % de la superficie destinée à offrir du logement abordable.

Soutenir des projets de quartiers densifiés

Les nouveaux règlements d'urbanisme, en vigueur depuis mars 2025, favoriseront les projets de développement augmentant la densité sur le territoire. Parmi les nouveautés apportées aux règlements, notons :



- L'autorisation des unités d'habitation accessoires à l'intérieur du périmètre urbain partout où l'usage résidentiel est autorisé;
- La réduction des superficies minimales de lot;
- L'augmentation de la hauteur permise des immeubles et du nombre de logements par bâtiment dans les pôles de densification ciblés au plan d'urbanisme.
- Faciliter la transformation des habitations unifamiliales isolées en duplex, triplex.

Verdir la ville et ses espaces publics

En mettant en place un programme de subvention pour encourager la plantation sur les terrains privés (2025), la Ville se donnera les moyens de verdir le plus d'espaces possible sur son territoire. Les objectifs suivants ont été définis à compter de 2025 :

- Terrains privés :
 - Distribution de 250 arbres par année.
 - Distribution de 2 000 pousses par année.
- Terrains municipaux :
 - Plantation de 650 arbres par année.

Aspiration 2 - Protéger nos milieux naturels

Accentuer les actions de protection de l'eau

Un Plan de protection de la source d'eau potable sera adopté en 2026.

- Avec une politique robuste et une sensibilisation plus active, la Ville compte atteindre un taux de bandes riveraines conformes de 75 % en 2030.

Encadrer la protection de la canopée sur le territoire

En 2025, la Ville poursuivra la réalisation des actions prévues dans sa Politique de l'arbre.

- Grâce aux efforts de plantation sur les terrains publics et privés, la Ville souhaite faire croître la couverture boisée de 28 % à 30 % d'ici à 2030 dans le périmètre urbain.

Mettre en œuvre la stratégie de conservation des milieux naturels

Des cibles de préservation des milieux naturels seront identifiées en 2026. Ces dernières serviront de base à l'élaboration d'une stratégie et d'un plan d'action spécifiques à la préservation des milieux naturels.



Sensibiliser la population face aux enjeux environnementaux

Pour favoriser l'adoption de comportements respectueux de l'environnement, les équipes municipales assureront une présence accrue sur le territoire et sur les médias sociaux pour sensibiliser la population aux enjeux environnementaux.

Aspiration 3 - Propulser la vitalité économique de notre communauté

Encourager les commerces et services de proximité
Maintenir l'attractivité du centre-ville et de l'offre commerciale du territoire
Optimiser l'espace du parc industriel

Sur les plans commercial et industriel, plusieurs efforts seront faits en 2025 pour créer et saisir des opportunités économiques.

- Établir le portrait commercial de la ville.
- Identifier le tronçon commercial du quartier des Tisserands à développer.
- Identifier les fuites commerciales sur le territoire et les déficits.
- Établir une stratégie d'attractivité commerciale.

Favoriser l'accueil d'événements ayant des retombées significatives

Le volet événementiel sera analysé en 2025 et 2026. Étant la ville hôte de plusieurs rassemblements culturels et sportifs, Magog souhaite revoir sa Politique d'accueil des événements afin de supporter ceux qui sont les plus attractifs pour les citoyens et les visiteurs et qui génèrent le plus de retombées économiques.

Aspiration 4 - Optimiser et diversifier notre offre de services

Améliorer l'offre de services de transport alternatif

En lien avec le Plan directeur de transport actif adopté en 2023, la Ville de Magog souhaite relier 2 pôles d'attraction supplémentaires d'ici à 2027 et 2 de plus d'ici à 2030 afin de favoriser les déplacements à pied ou à vélo.

- À terme, plus de 30 pôles reliant les quartiers résidentiels, les parcs, les écoles et les commerces seront réalisés pour des déplacements actifs et sécuritaires!



Investir dans des infrastructures multifonctionnelles

Pour diversifier l'offre de services aux citoyens, la Ville sera à l'affût des opportunités pour rendre multifonctionnelles certaines de ses infrastructures afin d'offrir des installations utiles au plus grand nombre de citoyens possible.

Revoir le modèle de soutien aux organismes offrant des services aux citoyens

Plusieurs des services dont peut profiter la population sont offerts par près de 70 organismes. Ils sont soutenus de différentes façons par la Ville de Magog. Puisque la réalité des organismes a beaucoup évolué dans les dernières années, la Ville compte réaliser un diagnostic de la santé de ces derniers (2025). Un plan de soutien pour les organismes en difficulté sera par la suite mis en place (2026-2027).

Aspiration 5 - Assurer une saine gestion de nos infrastructures

Conserver le lien principal du réseau de sentiers du Marais de la Rivière-aux-Cerises

La pérennité des sentiers du Marais de la Rivière-aux-Cerises est une priorité pour la Ville de Magog afin que toutes les générations puissent profiter d'un tel espace naturel, en plein cœur de la ville. C'est pourquoi elle soutient financièrement les travaux de réfection des sentiers sur pilotis (2025 à 2026).

Explorer des sources d'énergies alternatives

Des projets d'énergies alternatives seront bientôt démarrés.

- D'ici à 2027, un projet de toiture solaire sera réalisé au centre des travaux publics.

Investir davantage dans l'entretien préventif et correctif de nos actifs

La Ville de Magog prendra des mesures pour améliorer l'entretien de ses actifs en se dotant d'outils et de processus pour gérer ses infrastructures et son matériel. Elle compte accentuer son virage vers la maintenance préventive.

- Objectif ambitieux : Atteindre 80 % de maintenance préventive en 2027!



Aspiration 6 - Faire vivre notre marque employeur

Assurer le rayonnement de notre marque employeur

La Ville de Magog compte poursuivre ses efforts pour faire connaître sa marque employeur « Magog, un employeur *vrai de nature* ».

- En 2025, une stratégie média sera déployée pour faire connaître la Ville comme employeur de choix, attirer les candidats vers les offres d'emploi disponibles et convaincre les talents de rejoindre la belle équipe de la Ville de Magog!

Préserver une expérience-employé de qualité

Suivant les résultats du sondage effectué en 2024 pour évaluer la qualité de l'expérience-employé, la Ville de Magog déploiera des actions afin de maintenir un niveau de mobilisation élevé au sein de son équipe (2025-2027).

Pour plus d'information : ville.magog.qc.ca/ps.

- 30 -

Sources et informations :

Direction des communications, technologies et services aux citoyens
Ville de Magog
819 843-3333, poste 444

